

portance aux formes et aux proportions. Nous avons vu que les formes principales y émanent de l'usage de quelques-uns des élémens des édifices ; nous verrons que les principales proportions ont la même origine et que, pour les découvrir, il n'est pas plus nécessaire de recourir aux proportions du corps humain, qu'il ne l'a été de recourir aux formes de la cabane pour découvrir celles des ordres.

En effet, dans les édifices particuliers de la dernière classe, dont la dépense est toujours limitée, si la convenance exige des soutiens isolés ; on les fera nécessairement avec les matières les moins chères, c'est-à-dire, avec celles qui résistent le moins. Pour en diminuer le nombre, on les écartera le plus qu'il sera possible, les uns des autres ; afin de pouvoir, par cette économie, observer les autres convenances. Il ne faut cependant pas que la solidité souffre trop d'un tel arrangement. Pour cela, on fera ces soutiens très-courts afin d'en augmenter la force ; et par la même raison, peut-être, les fera-t-on carrés au lieu de leur donner une forme ronde.

Ces soutiens ainsi espacés, soit colonnes soit pilastres, exigeront que l'architrave, qui les relie, ait plus de hauteur que s'ils étoient moins éloignés ; afin qu'ils ne soient pas dans le cas de se rompre : et la frise, destinée qu'elle est à relier les colonnes avec le mur comme l'architrave relie les colonnes, entre elles, aura une hauteur égale à celle de cette architrave. Quant à la corniche, pour qu'elle soit solide, il faut qu'elle ait une saillie égale à sa hauteur ; et que l'une et l'autre soient proportionnées à l'élévation de l'édifice que cette corniche doit défendre des eaux qui tombent du toit : et comme dans ce premier cas, l'édifice est peu élevé ; on peut donner à la corniche, une hauteur moindre que celle de la frise ou de l'architrave.

I. PARTIE.

III. SECTION.

Proportions
générales des
ordres.

Planche 4.